

Plan économique du Québec

De nouvelles initiatives pour les collectivités partout au Québec

Québec, le 26 mars 2015 – Tout en misant sur le développement et la prospérité du Québec, le Plan économique contient des initiatives totalisant 309 millions de dollars au profit de l'ensemble des collectivités. En outre, ces mesures permettront d'assurer la sécurité des aînés et de répondre aux besoins des citoyens plus vulnérables. « La solidarité et l'entraide sont des valeurs fondamentales de la société québécoise, et le redressement des finances publiques nous permettra de continuer à soutenir des initiatives porteuses dont bénéficieront nos communautés partout au Québec », a déclaré le ministre des Finances, M. Carlos Leitão.

Des mesures pour protéger nos aînés

À la suite des événements tragiques survenus le 23 janvier 2014 à la Résidence du Havre de L'Isle-Verte et du rapport Delâge portant sur les circonstances de cet incendie, le gouvernement a annoncé qu'il rendrait obligatoire l'installation de gicleurs automatiques dans les résidences pour aînés déjà construites.

Ainsi, afin d'aider les propriétaires de résidences à se conformer à cette exigence, le Plan économique confirme la mise en place du programme d'aide financière pour l'installation de systèmes de gicleurs automatiques qui sera administré par la Société d'habitation du Québec. Les coûts de ce programme sont évalués à 70,6 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

« Il n'y a aucun compromis à faire sur la sécurité de nos aînés, et nous agissons afin d'éviter qu'une telle tragédie ne se reproduise », a soutenu le ministre.

Dans un autre registre, le gouvernement donne également suite à un engagement pris à l'occasion du budget 2014-2015 en annonçant la mise en place, dès le 1^{er} janvier 2016, d'un nouveau programme d'aide aux aînés pour le paiement des taxes municipales. Ce programme bénéficiera d'une enveloppe budgétaire annuelle de 3 millions de dollars. Il vise à offrir une aide à des propriétaires pour qui l'accroissement de la valeur foncière de leur résidence entraîne une hausse des taxes municipales plus importante que l'augmentation de leur revenu.

Améliorer les conditions de logement des plus démunis

Afin d'offrir des conditions de logement adéquates à des ménages à faible revenu ou ayant des besoins particuliers en habitation, le Plan économique prévoit des investissements totalisant 284 millions de dollars dans le domaine de l'habitation, dont :

- 126 millions de dollars pour la construction de 1 500 nouveaux logements sociaux;
- 123 millions de dollars pour le programme Supplément au loyer, qui permettra à 5 800 familles moins favorisées de se loger à prix modique;
- 35 millions de dollars pour adapter et rénover les domiciles des ménages à faible revenu.

Soutien à la Fondation du Dr Julien

Le gouvernement entend également accompagner la Fondation du Dr Julien dans le développement du réseau qui vise à rendre accessibles les soins de pédiatrie sociale en communauté à 20 000 enfants vulnérables au Québec d'ici 2020. La contribution gouvernementale sera de 22 millions de dollars au cours des cinq prochaines années et elle pourra atteindre 60 millions de dollars d'ici 2020.

« Le docteur Julien fait figure de pionnier dans le développement de la pratique de la pédiatrie sociale en communauté au Québec, et j'admire son travail pour aider nos enfants plus vulnérables évoluant dans des conditions de vie souvent difficiles. En soutenant cette organisation, nous investissons dans la santé de nos plus jeunes et dans l'avenir du Québec », a souligné M. Leitão.

Lutter contre les inégalités, l'intimidation et la radicalisation

Afin de contrer l'intimidation, le gouvernement déploiera un plan d'action qui proposera des solutions souples et adaptées aux différents milieux de vie touchés et aux différentes catégories de personnes vulnérables. À cette fin, des crédits additionnels de 4,4 millions de dollars sur trois ans seront accordés au ministère de la Famille.

Par ailleurs, le gouvernement est déterminé à agir pour contrer le phénomène de radicalisation, qui n'épargne pas le Québec. À cet égard, le gouvernement confirme la mise en place du Plan d'action québécois pour le dépistage et la prévention de la radicalisation menant à la violence. Des crédits additionnels de 4 millions de dollars au cours des trois prochaines années seront octroyés au ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, qui sera responsable du plan.

- 30 -

Source : Andrée-Lyne Hallé
Attachée de presse
Cabinet du ministre des Finances
418 643-5270